



Fondation
Maison des Champs
de Saint François d'Assise

Reconnue d'utilité publique depuis 1932

Rapport d'Activité 2022

**APPARTEMENTS
D'HEBERGEMENT TEMPORAIRE**

13 quai de la Garonne
75019 Paris

Capacité autorisée :
8 lits
+
2 lits d'urgence

TEL. 01 48 03 86 12

FINESS 7500041337

Apartements d'Hébergement Temporaire

Siège social :

55 rue de Belleville
75019 Paris
Tel : 01 85 08 50 92

fondation@fmdc.fr
www.fmdc.fr

SOMMAIRE

1. Présentation Générale	3
1.1 Présentation de la Fondation Maison des champs.....	3
1.2 Présentation des AHT de la Fondation Maison des Champs	5
2. Evolution de la population accueillie	7
3. Activité des Appartements d'Hébergement Temporaire.....	9
4. Evénements principaux de l'exercice 2022.....	10
5. les Ressources Humaines / Formations.....	11
5.1 les effectifs.....	11
5.2 les formations.....	11
6. Conclusion.....	11

1. PRESENTATION GENERALE

1.1 PRESENTATION DE LA FONDATION MAISON DES CHAMPS

Organisme gestionnaire

Fondation Maison des Champs
55 rue de Belleville 75019 paris
fondation@fmdc.fr
01 85 08 50 92

Président du Conseil d'administration
Pascal SANZ

Directeur général de la Fondation
Jérôme LUCAS

Appartements d'Hébergement Temporaire
Fondation Maison des Champs
13 quai de la Garonne
75019 Paris

Téléphone : 01 42 00 21 06 (4^{ème} étage)
01 48 03 06 36 (5^{ème} étage)

Directrice
Justine Boone
j.boone@fmdc.fr

Maitresse de Maison
Sonia Reidor
maitresse-de-maison@fmdc.fr

Le Projet associatif de la Fondation Maison des Champs de Saint-François d'Assise est à la fois une présentation de ses valeurs, de ses actions et des principes de leur mise en œuvre à l'intention des personnes qu'elle accompagne et de ses partenaires. Il se propose également de contribuer à donner du sens à l'engagement des salariés et des bénévoles de la Fondation. Il entend enfin fournir des axes pour préparer l'avenir de celle-ci, notamment en inspirant ses plans stratégiques triennaux.

UNE AMBITION

L'ambition de la Fondation Maison des Champs est de faire du « vivre à son domicile », du droit d'y rester, d'y être aidé, accompagné et soigné, un des enjeux pour la société de demain et ainsi de contribuer à la construction d'une société solidaire où chacun puisse être reconnu dans sa dignité et grandir en humanité.

Pour chacun, les questions du domicile et de « l'habiter » sont fondamentales. Pour les personnes, quel que soit leur âge, en situation de dépendance à autrui - tels que les enfants, ou souffrant de précarités, de fragilités, de handicap ou de vieillissement, avoir un domicile et y demeurer contribuent à donner sens à leur vie malgré leurs incapacités.

Favoriser le vivre à domicile permet donc de préserver **l'identité de chacun, la qualité de ses liens avec les autres, et avec son entourage.**

« Être chez soi c'est être soi » au milieu des siens et dans son quartier.

NOS VALEURS

Dans la continuité de l'histoire de la Fondation Maison des Champs et conformément à ses statuts et à sa mission d'accompagner au domicile, les administrateurs, les professionnels et les bénévoles engagés dans son projet affirment : Le devoir humain d'accompagner l'autre dans son habitat jusque dans les situations de plus grandes fragilités et jusqu'au terme de sa vie.

- Le devoir de solidarité, de fraternité et de bienveillance.
- Le respect absolu de la personne accompagnée dans ses choix et ses droits.
- L'exigence de la qualité des services apportés en interdépendance avec le développement et la reconnaissance des compétences des professionnels de la Fondation, ainsi que celles, distinctes, de ses bénévoles.
- La nécessité d'être en permanence en état de veille et d'alerte pour répondre aux nouvelles situations de fragilités ou d'exclusions des personnes.
- La volonté de définir ses actions en cherchant à prendre une part active, à son niveau, à la réalisation des objectifs de développement durable définis ou proposés par l'Organisation des Nations Unies.
- Le caractère non lucratif des actions de la Fondation, attaché à son statut, qui l'oblige à consacrer toutes ses ressources à la mise en œuvre de ses missions.

Plus de 2000 personnes chaque année en région parisienne sont soutenues et accompagnées par les services suivants :

Le Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile · SPASAD

- Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)
- L'Equipe Spécialisée de Soins Infirmiers Précarité (ESSIP)
- L'Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA)
- Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
- Dispositifs d'accueil et d'accompagnement de nuit
- Les Appartements d'Hébergement Temporaire (AHT)
- Les plateformes de nuit des Unités de Logements Spécialisées (ULS)

Crèche Sainte-Lucie (66 berceaux)

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

(45 places destinées au handicap psychique et 11 places d'intervention de nuit)

Les services d'Appartements de Coordination Thérapeutique

(83 places, 39 sur Paris et 44 sur le Val de Marne)

Le service A.C.T. HLM du Val de Marne (10 places)

Le Carrefour des Solidarités

(80 bénévoles accompagnent plus de 200 personnes du 19^{ème} arrondissement de Paris)

L'Institut de Recherche et de Formation en Interventions Sociales et de Santé (IRFISS)

1.2 PRESENTATION DES AHT DE LA FONDATION MAISON DES CHAMPS

La Fondation Maison des Champs s'est positionnée depuis 1982 sur l'offre d'hébergement temporaire.

L'offre d'hébergement temporaire de la Fondation Maison des Champs se compose à ce jour de 2 appartements, situés 13 Quai de la Garonne 75019 PARIS.

La Fondation a voulu privilégier le caractère familial de l'accueil temporaire, qui a lieu au sein de deux appartements de type F5, situés au 4^{ème} et 5^{ème} étages d'un même immeuble, pouvant accueillir chacun 5 personnes simultanément.

Chaque appartement se compose d'une entrée, de 3 chambres individuelles et d'une chambre double, d'une cuisine, d'une salle à manger/salon, d'une salle de bain et d'une salle d'eau.

Une équipe de professionnels (infirmiers, aide soignants, ergothérapeute, psychomotricien, psychologue, aides à domicile, gardes de nuit) intervient 24h sur 24h au service des bénéficiaires.

Le projet des séjours d'accueil temporaires est le suivant :

Elaboration et coordination d'un projet permettant d'optimiser le temps du séjour en soutenant chaque personne accueillie dans un projet individualisé et grâce aux actions proposées à travers la vie collective. Les professionnels des différents services de la Fondation Maison des Champs (AHT, SSIAD, SAAD, ESA, Carrefour des Solidarités) sont mobilisés pour faire bénéficier les personnes accueillies aux Appartements d'Hébergement Temporaire de toutes les expertises de la Fondation ainsi que de ses réseaux.

Le résident n'est pas soumis à une interruption de son parcours de soins au sein des hébergements temporaires : il est d'une part accompagné par une équipe de soignants dans son hygiène quotidienne, d'autre part pris en charge pour l'organisation de ses rendez-vous médicaux.

Se déplacent également aux hébergements une diététicienne et des kinésithérapeutes pour un suivi personnalisé de chaque résident.

Ce projet de développement des activités et de la vie sociale aux Appartements d'Hébergement Temporaire, est organisé sous trois grands aspects :

- Le résident et son projet d'accompagnement personnalisé : chaque personne accueillie est accompagnée en fonction de son projet de l'après séjour.
- Le lieu et les activités liées à la vie quotidienne : des rythmes de vie et des rituels favorisant le bien-être et la vie sociale ont été élaborés avec l'ensemble des encadrants et mis en place dans les appartements. Chaque moment de la vie quotidienne est propice à la participation active de la personne accueillie à travers des activités liées au savoir-faire (dresser la table, décorer l'espace, plier le linge, participer à la préparation des repas, etc.).
- Les activités et le renforcement du lien social : des activités de groupe (jouer, s'exprimer, peindre, écouter, partager, chanter etc.) sont proposées quotidiennement aux appartements pour développer un sentiment d'appartenance et donc de sécurité lié à la socialisation des personnes accueillies, et également à l'extérieur avec différents partenaires, dont le Carrefour des Solidarités.

Le rythme de vie des personnes accueillies et leurs habitudes alimentaires sont respectés : les petits déjeuners sont par exemple servis en fonction des heures de lever des personnes accueillies.

Le service veille à favoriser la création et le maintien de liens sociaux entre les professionnels, les personnes accueillies, la famille, le voisinage et leurs amis.

Pour ce faire, un projet d'animation et de développement du lien social a été mis en place. Il se traduit entre autres, par l'organisation de repas à thème (anniversaires, repas de Noël, galette des rois, Chandeleur etc.) et d'animations proposées par les professionnels du Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile.

Ces animations sont un moment d'échange et de convivialité entre les personnes accueillies sur les deux appartements.

Le maintien de l'autonomie est basé sur la stimulation et la préservation des acquis des personnes accueillies en faisant appel aux gestes quotidiens de la vie (cuisine, courses etc.).

Le fonctionnement des appartements d'hébergement temporaire, ainsi que leur finalité, sont en accord avec le projet associatif de la Fondation Maison des Champs, selon lequel « Les services de la Fondation doivent **apporter aux personnes** des réponses adaptées à leurs besoins telles que :

- Accompagner les personnes souffrant de fragilités, d'exclusions ou d'isolement.
- Fournir une aide aux personnes en situation de handicap et/ou âgées et/ou atteintes de maladies chroniques invalidantes.

En 2022, les AHT ont accueilli 43 personnes, et ont organisé 56 séjours. Certains bénéficiaires ont donc effectué plus d'un séjour sur l'année.

2. EVOLUTION DE LA POPULATION ACCUEILLIE

Evolution des motifs d'entrée

Motifs	Nombre			%		
	2022	2021	2020	2022	2021	2020
Répit des aidants	30	25	10	55.5	52	38
Attente d'entrée en EHPAD	3	5	6	3.5	10	23
Retour d'hospitalisation ou altération de l'état général	14	3	3	25	6	13
Travaux, réfection, nettoyage du domicile, incendie ou autre	2	6	2	3.5	13	7
Autres (isolement, mise à l'abri)	7	9	5	12.5	19	19
TOTAL	56	48	26	100 %	100 %	100 %

A la lecture des statistiques, on remarque que le répit des aidants reste le principal motif d'admissions aux AHT, sa part a d'ailleurs sensiblement augmenté en 2022.

La sortie d'hospitalisation est le deuxième motif d'admission, sa part a été multipliée par 4 par rapport à 2021. Cette évolution s'explique par le développement et le renforcement des partenariats avec les hôpitaux parisiens, et la baisse significative des places disponibles en hôpital et dans les structures de réadaptation et rééducation.

Cette année, 8 personnes ont été admises en urgence (mise en place de l'accueil inférieure à 5 jours après le signalement), soit 14% des entrées.

Le processus d'admission aux AHT est particulièrement flexible et facilitant : les évaluations de préadmission sont organisées rapidement (entre quelques heures et une semaine après le signalement), sur des créneaux adaptés aux disponibilités du demandeur, au domicile ou à l'hôpital en fonction des situations. La directrice propose une aide administrative pour les demandes de financement et l'admission peut se faire alors même que ces demandes sont en attente de retour (délai d'environ 1 mois).

Cette flexibilité permet de répondre à des situations de détresse : perte soudaine d'autonomie, hospitalisation de l'unique aidant, sortie d'hospitalisation sans solution d'hébergement, ou encore mise à l'abri suite à des maltraitances.

Par ailleurs, les AHT ont démontré l'efficacité de leur prise en charge : en 2022, 2 personnes dont le projet de sortie était l'EHPAD sont retournées au domicile à la fin de leur séjour, leur état général s'étant amélioré. Pour la même raison, une résidente devant intégrer une MAS est finalement allée vivre chez son fils.

Répartition par âge des personnes accueillies

Tranche d'âge	Nombre	%
<60	8	19
60 - 70	3	7
70 - 80	9	21
80 - 90	12	28
90 - 100	10	23
>100	1	2
Total général	43	100

Moyenne d'âge : 78 ans

Les chiffres montrent une augmentation significative de la part des personnes accueillies de moins de 60 ans, passée de 8% en 2021, à 19% en 2022.

Répartition par GIR

GIR	Total	%
1	4	9
2	10	23
3	9	21
4	16	37
5	3	7
6	1	2
Total	43	100

Alors qu'en 2021 le GIR 2 présentait le taux le plus élevé, nous avons accueilli plus de personnes en GIR 4 cette année, donc moins dépendantes.

Localisation des personnes accueillies

Provenance	Nombre	%
Paris 19 ^{ème}	33	77
Paris autre arrondissement	3	7
Sans domicile	7	16
TOTAL	43	100

Une grande majorité de nos résidents proviennent du 19^{ème} arrondissement, nos partenaires étant principalement situés sur ce territoire.

Les AHT s'étant ouverts à un public plus précaire en 2021, la part des bénéficiaires sans domicile grandit.

Prises en charge

Prise en charge	Nombre	%	Nombre de jours
ASL	36	84	2210
Taux plein	7	16	494
TOTAL	43	100	2704

En 2022, 84% de nos résidents bénéficient de l'aide sociale légale, du fait de leurs faibles revenus : le 19^{ème} arrondissement est le quartier le plus pauvre de Paris, et nous accueillons de plus en plus de personnes sans domicile.

Les prescripteurs

PRESCRIPTEURS	Nbre. de prescriptions aboutissant à un séjour	%
Cliniques et Hôpitaux	5	9
SPASAD & FMDC	19	34
Le bénéficiaire	24	43
CASVP / MDPH / M2A	7	12.5
Organismes tutélaires	1	1.5
TOTAL	56	100

La catégorie « Le bénéficiaire » englobe principalement les demandes faisant suite à au moins un séjour déjà réalisé aux AHT, et celles provenant du bouche-à-oreille, ce qui démontre la satisfaction globale du dispositif.

Le SPASAD de la Fondation reste un prescripteur important, dont les signalements sont adaptés et aboutissent la plupart du temps à un séjour.

Ces deux groupes de prescripteurs nous signalent surtout des besoins d'hébergement pour du répit d'aidant, alors que nos partenaires institutionnels et du secteur hospitalier nous orientent des demandes plus complexes, nécessitant des séjours de plus longue durée.

3. ACTIVITE DES APPARTEMENTS D'HEBERGEMENT TEMPORAIRE

AHT Garonne (10 places)

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Nombre de jours d'occupation	289	228	212	194	243	198	211	256	220	200	229	224	2704
Taux d'occupation sur 8 places en %	116,5	101,8	85,5	80,8	98,0	82,5	85,1	103,2	91,7	80,6	95,4	90,3	92,6

Activité	2020	2021	2022
Capacité autorisée et installée	8 places + 2 d'urgence*	8 places + 2 d'urgence*	8 places + 2 d'urgence*
Nombre de journées prévisionnelles	2 725	2470	2 725
Nombre réel de journées réalisées	1 350	2313	2 704
Taux de réalisation du prévisionnel	50%	93.64 %	99.22 %

*réservées aux résidents n'utilisant pas de fauteuil roulant

Le taux d'occupation moyen sur l'année 2022 est de 92.6 %.

L'année marque donc la relance de l'activité des AHT, suite à la crise sanitaire.

Durée des séjours	Nombre	%
< 2 semaines	15	27
2 - 4 semaines	17	30
4 - 8 semaines	9	16
8 - 12 semaines	5	9
> 12 semaines	10	18
TOTAL	56	100

} **Durée moyenne : 49 jours**

En fonction des motifs d'entrée, la durée des séjours varie.

La durée moyenne des séjours en 2022 est la même qu'en 2021.

4. EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE 2022

CRISE SANITAIRE

En 2022, nous avons continué de respecter le protocole établi en 2020 :

- test PCR de moins de 72h obligatoire pour toute admission
- port du masque chirurgical pour tous les intervenants et les visiteurs des AHT
- respect des gestes barrières pour les intervenants (quand c'est possible) et les résidents
- pass sanitaire obligatoire pour les visiteurs
- respect des mesures anti rassemblement

REPRISE DES EVENEMENTS

Malgré le maintien de ces règles sanitaires, 2022 a été marqué par la reprise de certains partenariats, notamment avec l'Education Nationale. Depuis septembre, **une rencontre intergénérationnelle par mois** est organisée entre nos résidents et les enfants de l'école maternelle Eugénie Cotton, autour de thématiques festives : chants, atelier de Noël etc. Les AHT ont été aussi régulièrement invités à des ateliers intergénérationnels au Rosa Bonheur, lieu emblématique du 19^{ème} arrondissement.

Des manifestations musicales ont été proposées à nos résidents : **mini concerts d'étudiants à Garonne**, répétitions d'un orchestre philharmonique et échanges avec les musiciens de l'association Philharmonicœur.

Enfin, différents événements festifs ont ponctué cette année : **les 90 ans de la Fondation** aux AHT, en présence des équipes et des intervenants externes, les 90 ans avec le SPASAD, **Noël à la Mairie du 19^{ème}** avec les dispositifs de nuit, le SAVS et le Carrefour, des repas à thèmes à la PUV de l'APSSAD, et les **goûters d'anniversaires de nos résidents**.

La Journée des personnes accompagnées

Le SPASAD « élargi » (SSIAD, SAAD, AHT et Dispositifs de nuit) a souhaité célébrer les 90 ans de la Fondation en organisant « la journée des personnes accompagnées » le 4 mai 2022 à la Mairie du 19^{ème}. Prévues autour d'un temps de travail puis d'un temps festif, cette journée a réuni plus d'une quarantaine de bénéficiaires, dont les 5 bénéficiaires des AHT.

Ils ont eu l'occasion de travailler en ateliers pendant une heure sur deux axes d'amélioration identifiés lors de l'évaluation interne :

Autonomie et qualité de vie

- Respect des habitudes de vie
- Prise en compte des besoins et attentes
- Choix des activités et maintien du cadre de vie
- Lien avec l'entourage et maintien de la vie sociale

La Continuité de l'accompagnement et la coordination

- L'organisation cohérente des interventions du SPASAD
- Qualité des prestations
- Relations avec les services/intervenants extérieurs

Les résultats, en termes de constats et de propositions d'amélioration, ont pu être partagés aux participants et également à l'ensemble des bénéficiaires du SPASAD via un courrier envoyé en septembre 2022.

Travaux de rénovation

Nous avons pu effectuer une grande partie des travaux de rénovation de nos appartements fin 2022 : peintures et réfection des sols. Cette période nous a demandé de l'organisation, puisque nous n'avons pas fermé nos hébergements et que des résidents étaient présents. Ce projet a été mené à bien sans impacter leur bien-être.

5. LES RESSOURCES HUMAINES / FORMATIONS

5.1 LES EFFECTIFS

Fonction	ETP sur l'année
Directrice	0,67
Maitresse de maison	1
Auxiliaire de vie sociale	1,32
Garde de nuit	3,39
TOTAL	6.38

5.2 LES FORMATIONS

Thèmes des formations	Nombre d'heures	Nombre de personnes
La bienveillance	14	1
Le refus de soins	14	1
Les soignants et le travail de nuit	14	4
Manutention niveau 2	7	1
Droit du travail pour les managers	14	1
La fin de vie	7	2
Total	70	10

6. CONCLUSION

Pertinence de l'objet des appartements d'hébergement temporaire et bilan de l'année

L'objet des Appartements d'hébergement temporaire est en pleine cohérence avec les objectifs du dispositif PAERPA (Personnes Agées En Risque de Perte d'Autonomie) et du schéma gérontologique qui insiste sur la priorité à l'aide au maintien à domicile en contribuant fortement à l'aide aux aidants, en permettant des sorties d'hospitalisation plus rapides, et en soutenant la personne âgée vivant au domicile.

Les Appartements d'hébergement temporaire répondent également à une demande croissante due souvent au grand âge, en accueillant des résidents fragilisés pour lesquels un retour au domicile immédiatement à la suite d'une hospitalisation n'est pas envisageable du fait de l'absence de l'aidant ou de la perte totale d'autonomie.